

L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE ET LA ZLECAf

Série de webinaires organisée par Third World Network Africa 8 Juillet 2020

Ambassadeur Xavier Carim
Directeur général adjoint du Département du commerce
Ministère du commerce, de l'industrie et de la concurrence de l'Afrique du Sud



the dtic

Department:
Trade, Industry and Competition
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA

the dtic - together, growing the economy

the dtic Customer Contact Centre: 0861 843 384

the dtic Website: www.thedtic.gov.za



Plan de la présentation

- Une mondialisation déséquilibrée
- Nouveaux risques
- Réponses
- Contexte d'une réponse africaine
- ZLECAf

Go digital - together. Growing the economy

The ddc Customer Contact Centre (001) 843 384

The ddc Website: www.theddc.gov.za



Une mondialisation déséquilibrée

- La crise à l'OMC s'inscrit dans une crise plus large du multilatéralisme
- À l'OMC, la crise est engendrée par les politiques sous-jacentes aux engagements juridiques prévus dans les accords
- Ces politiques ont favorisé une mondialisation déséquilibrée
- L'expansion massive des marchés mondiaux et la protection renforcée des droits de propriété intellectuelle apportent d'énormes avantages à certains intérêts étroits
- Cependant, on assiste à une augmentation de la concentration des richesses, des inégalités, des pertes d'emplois et de l'insécurité
- La riposte contre le commerce et l'OMC
- Les changements en matière d'engagement à l'OMC par les puissances économiques



Une mondialisation déséquilibrée

- Fait suite aux préoccupations de longue date des pays en développement qui craignent que les accords ne portent préjudice à leurs intérêts en matière de commerce et de développement
- Échange inéquitable de concessions : des réductions tarifaires importantes sans une réduction proportionnelle des droits de douane dans les secteurs leur présentant des intérêts dans le domaine de l'exportation
- Déséquilibres dans l'agriculture : les pays développés continuent d'apporter un soutien massif à leurs agriculteurs, ce qui entraîne des distorsions et des contraintes pour les pays en développement en matière de sécurité alimentaire
- Les règles relatives aux subventions industrielles limitent la marge de manœuvre politique pour soutenir les industries des pays en développement, mais permettent aux économies avancées d'apporter un soutien substantiel aux industries de haute technologie et à forte intensité de connaissances
- Les DPI facilitent les rentes de monopole mais diminuent les transferts de technologie qui pourraient favoriser la croissance et le développement généralisés
- La promesse du cycle de Doha visant à remédier à cette situation n'a pas été tenue.

Nouveaux risques

- Actions unilatérales dépassant les consolidations tarifaires, NPF
- Risque pour la prise de décision par consensus face à la prolifération des accords plurilatéraux (le commerce électronique et la facilitation des investissements, en particulier).
- Propositions visant à réduire la flexibilité accordée aux pays en développement – TSD
- Propositions pour renforcer les règles sur les subventions, le transfert des technologies, les entreprises d'État : plus de contraintes au niveau de la politique de développement
- Blocage du mécanisme de règlement des différends - prélude au retour au pouvoir dans la résolution des différends commerciaux

Nouveaux risques

- Le Covid-19 a perturbé les chaînes d'approvisionnement internationales et le commerce pourrait chuter de 20 à 32 % en 2020
- Dans les discussions sur la reprise, trois lignes d'argumentation sont perceptibles :
 - Premièrement : quand le C-19 prendra fin, tout redeviendra normal. Restaurer les chaînes de valeur mondiales et les rendre plus "résilientes", ce qui nécessite de nouvelles règles et une libéralisation accrue (mettre en œuvre la facilitation des échanges, libéraliser le commerce des fournitures médicales et des EPI, supprimer les restrictions à l'exportation des produits agricoles).
 - Deuxièmement : le C-19 a mis en évidence les vulnérabilités stratégiques d'une dépendance excessive à l'égard de chaînes de valeur fragiles ; il faut maintenant rééquilibrer les chaînes de valeur mondiales et accroître la production nationale - mais pas nécessairement pour tous
 - Troisièmement : la "résilience" devrait signifier une plus grande attention au renforcement des capacités de fabrication nationales

Réponses

- Défendre un système basé sur des règles ne signifie pas qu'il faut accepter des inégalités héritées ou de nouvelles propositions qui aggravent les déséquilibres
- La réforme de l'OMC devrait être inclusive et axée sur le développement afin d'aborder les causes sous-jacentes du revers commercial
- Les États doivent pouvoir poursuivre l'industrialisation nationale dans un cadre élargi de coopération internationale - un "rééquilibrage
- S'attaquer aux règles qui entravent la politique industrielle et le transfert de technologie
- Des évaluations plus honnêtes des avantages et des coûts de la libéralisation
- Reconnaissance de la valeur de la diversité économique et institutionnelle
- Préserver le TSD et le droit de réglementer dans l'intérêt public
- De nombreuses idées inscrites dans le programme de développement positif du mandat de Doha demeurent pertinentes

Le contexte d'une réponse africaine

- Agenda 2063 de l'UA - Importance de la transformation structurelle, du développement industriel et de la diversification
- Dépendance excessive à l'égard des produits de base et des produits à faible valeur ajoutée destinés à l'exportation
- La part de l'Afrique dans le commerce mondial est faible - estimée à 3%.
- 80-90% du commerce total avec les partenaires extérieurs (2000-17)
- Commerce intra-africain comparativement faible : 16-18% (sous-estimation - commerce informel)
- Structure du commerce : les minéraux (pétrole, minerais) constituent 50% des exportations vers le reste du monde, mais seulement 33% des exportations intra-africaines
- Au total, les échanges de produits manufacturés représentent 45 % des échanges intra-africains

Le contexte d'une réponse africaine

Bien que le commerce intra-africain soit faible :

- L'Afrique est de loin le deuxième marché d'exportation le plus important pour la plupart des pays africains
- Au moins sept d'entre eux considèrent ce marché comme le plus important
- Le marché africain est important pour les producteurs africains, en particulier pour les produits à plus forte valeur ajoutée qui favorisent l'industrialisation et la diversification
- Plus des trois-quarts du commerce intra-africain a lieu au sein des blocs commerciaux régionaux

Le contexte d'une réponse africaine

- Le principal obstacle à la relance du commerce intra-africain ne réside pas dans les barrières tarifaires en tant que telles, mais dans les contraintes liées à l'économie réelle ou à la production
- Il s'agit notamment de structures de production sous-développées et des infrastructures inadéquates
- Un programme d'intégration du développement doit donc associer
- l'intégration des marchés à des programmes de connexion des infrastructures transfrontalières et de coopération en matière de politique industrielle afin de promouvoir les chaînes de valeur régionales et le développement industriel.

La ZLECAf : Contexte

- L'intégration africaine est un objectif continental de longue date - de l'ère post-coloniale
- Ancrée dans la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1963
- L'intégration est considérée comme essentielle pour surmonter les limites des petites économies fragmentées établies du fait du colonialisme
- Certains progrès sont enregistrés au niveau sous-continentale ou des CER : Union du Maghreb arabe, CEDEAO, COMESA, CAE, SADC, SACU, etc.
- La ZLECAf cherche à s'appuyer sur ces projets sous-régionaux comme prochaine étape du processus d'intégration dans le cadre plus large de l'Agenda 2063 de l'Union africaine

La ZLECAf ; les progrès réalisés

- L'UA a lancé les négociations de la ZLECAf lors du 25ème sommet le 15 juin 2015 à Johannesburg
- Les chefs d'État de l'UA ont adopté les instruments juridiques établissant la ZLECAf lors du sommet du 21 mars 2018 à Kigali
- Le sommet du Niger, en juillet 2019, a lancé la phase opérationnelle
- 54 sur les 55 membres de l'UA ont signé l'accord
- 28 pays ont ratifié la ZLECAf
- Nous nous préparons à sa mise en œuvre en progressant vers l'achèvement des négociations sur les questions politiques et techniques essentielles.

LA ZLECAf

- Nous avons encore du chemin à parcourir pour rendre la ZLECAf opérationnelle
- Offres tarifaires (sur les 28 membres qui ont ratifié, 11 seulement ont soumis des offres)
- Négociations en cours sur les règles d'origine
- Seuls six membres de l'UA ont soumis des offres pour le commerce des services dans les cinq secteurs prioritaires (finances, communications, tourisme, transports et services professionnels)
- En raison du C-19, la date limite du 1er juillet 2020 pour rendre la ZLECAf opérationnelle a été reportée au 1er janvier 2021
- Les négociations sur les questions de la phase II (protocoles sur l'investissement, la propriété intellectuelle et la concurrence) devront également être reportées



LA ZLECAf: Risques/Défis

- Difficultés à parvenir à un accord sur les règles d'origine - ce qui constitue le "Made in Africa".
- Qui seront les bénéficiaires des préférences : le continent ou le monde extérieur
- Risque de transbordement (accès préférentiel produits de tiers aux marchés intérieurs - niveau d'ambition élevé pour la libéralisation tarifaire)
- Nécessite une capacité douanière efficace pour surveiller et appliquer les RdO aux points d'entrée.
- Le Nigéria la plus grande économie n'a pas encore ratifié la Convention, ce qui constitue une lacune importante : les impacts sur la participation de la CEDEAO
- Risque de voir les négociations de la ZLECAf revenir sur les accords existants des CER

LA ZLECAf: Risques/Défis

- La libéralisation des échanges entraîne des gains et des pertes en matière de production, de commerce et d'emploi
- La gestion du partage des gains/pertes est essentielle à la durabilité et à la mise en œuvre de l'accord
- La manière dont l'Afrique se positionne dans le commerce avec le reste du monde est également essentielle pour l'efficacité de la ZLECAf
- L' ALE proposé entre les États-Unis et le Kenya - les États-Unis ont indiqué qu'il s'agirait d'un modèle pour les autres pays
- Proposition de l'UE concernant un accord de libre-échange avec l'Afrique

LA ZLECAf et le C-19

- Le C-19 a mis en évidence les vulnérabilités de l'Afrique
- Le repli de la croissance passant de 2,4 % en 2019 à entre -2,1 et -5,1 % en 2020, la baisse des prix des matières premières, l'effondrement du tourisme, la réduction des transferts de fonds, la dépréciation des monnaies, la crise de la santé et de la sécurité alimentaire
- La réduction de l'espace fiscal et des fonds pour soutenir les économies et la reprise
- Proposition de la CNUCED/FMI : i) injection de liquidités à hauteur de 1 trillion de dollars (droits de tirage spéciaux) ;
- ii) 1 trillion de dollars consacrés à l'annulation de la dette ; iii) 500 milliards de dollars pour le rétablissement du secteur de la santé, financés par l'ODI ; et iv) contrôles des capitaux pour limiter l'augmentation des sorties de capitaux, afin de réduire le manque de liquidités dû aux cessions dans les pays en développement
- La réponse internationale est jusqu'à présent inadéquate

LA ZLECAf : les prochaines étapes

- Il est impératif d'accroître la résilience de nos économies, de raccourcir les chaînes de valeur et de renforcer les capacités nationales et régionales
- Mettre l'accent sur les produits pharmaceutiques, les équipements médicaux, la production alimentaire, les infrastructures régionales et l'énergie
- Les bénéfices et les coûts doivent être équitablement partagés
- Élargir la participation et trouver des moyens d'accueillir tous les pays africains
- À mesure que les pays s'ouvrent les uns aux autres et construisent des chaînes de valeur régionales, les pays africains doivent revoir minutieusement leur position en matière de politique commerciale avec le reste du monde.
- L'opérationnalisation de la ZLECAf nous rapproche de la réalisation de la vision historique d'un marché africain intégré

**Je vous
remercie**